

Collection
coquelicot

Ressources audio en ligne

Français

CE1



Guide pédagogique

...sous, fou, **une roue**, la toux, tout...

 **hachette**
LIVRE INTERNATIONAL

Collection
coquelicot

Français

CE1

Guide pédagogique

Choix méthodologiques

Les contenus du manuel **Coquelicot CE1** sont organisés en 4 périodes, comme l'année scolaire. Chaque période contient 3 unités et une unité compte 10 pages dans le manuel et 9 dans le livret d'activités. Chaque période de l'année s'étale sur une durée de 8 semaines réparties ainsi : 6 semaines pour construire et installer les apprentissages et 2 semaines pour évaluer les acquis et remédier aux éventuelles lacunes constatées.

L'exploitation d'une unité didactique est répartie sur deux semaines à raison de 8 à 10 heures de français par semaine, allouées aux différentes composantes de l'enseignement du français.

L'exploitation des activités proposées dans le manuel **Coquelicot CE1** alterne avec celle du livret d'activités de la même méthode. Les ressources audio du CD sont également téléchargeables sur : www.editions-hachette-livre-international.com.

■ APPRENTISSAGE DE L'ORAL

L'importance du langage oral dans la réussite scolaire et sociale des élèves n'est plus à démontrer puisque son apprentissage est considéré aujourd'hui comme prioritaire dans l'acquisition progressive des quatre compétences langagières (compréhension et production orales et écrites). C'est pourquoi la démarche préconisée dans la collection **Coquelicot**, considère le langage oral comme un objet d'étude bénéficiant de moments précis et d'une attention particulière. Dans ces conditions, sa maîtrise constitue l'un des objectifs essentiels de l'école primaire. Cette maîtrise s'acquiert progressivement, d'abord grâce à des activités spécifiques (en compréhension et production orales), ensuite au travers des exercices proposés dans les différents domaines d'apprentissage de la langue, comme le vocabulaire ou la lecture.

À la suite de ce qui a été proposé pour le CP, le langage oral continue à faire l'objet au CE1 d'un apprentissage organisé et structuré faisant appel à diverses approches méthodologiques (communicative, actionnelle...). Il est mis en œuvre dans différentes situations d'apprentissage, s'articule autour d'un ensemble d'objectifs de communication en rapport direct avec la thématique de l'unité et sert de tremplin à la séance de lecture. Les matériaux linguistiques (expressions et vocabulaire) que véhiculent ces leçons d'oral dotent l'élève d'outils qui lui permettent de s'exprimer dans les diverses situations de la vie quotidienne auxquelles il peut être confronté.

Chaque unité s'ouvre par une grande image, qui permet d'entrer dans le thème et suscite l'expression orale spontanée. L'exploitation du dialogue qui lui est associée (enregistrement audio) s'effectue en plusieurs étapes : découverte, écoute et

compréhension puis explication, mémorisation et dramatisation.

La double page qui suit débute par une rubrique, « **Je m'exprime** », grâce à laquelle les élèves poursuivent leur appropriation des objectifs de communication, aidés en cela par la présence d'une **boîte à mots**. L'objectif explicite est l'exploitation d'un langage spécifique à une ou des situations de communication. Ces activités visent à favoriser chez l'élève le développement de ses compétences communicatives et à lui permettre de les réinvestir, à bon escient, dans de nouvelles situations de communication.

Comme son nom l'indique, la rubrique suivante, « **J'enrichis mon vocabulaire** », vise l'enrichissement lexical et plus largement une amélioration des capacités langagières de l'élève grâce à l'acquisition d'un lexique de plus en plus élaboré, le plaçant ainsi en situation d'apprendre du vocabulaire en relation avec le thème et de l'utiliser en situation, ici à l'oral puis, plus tard, à l'écrit. Les élèves sont aussi invités à s'entraîner à la compréhension orale et à aiguiser leur capacité d'attention grâce à la page « **Écoute active** » du livret d'activités.

Au CE1, l'apprentissage de l'oral peut être conduit en 7 séances de 30 à 45 minutes.

Proposition de répartition dans l'emploi du temps (voir p. VI)

Séance 1 (semaine 1) → Poster/Dialogue (1) : découverte et compréhension. Phase orale d'introduction à la thématique de l'unité à partir du poster (ou de l'image de l'unité du manuel) d'ouverture de l'unité et du dialogue qui l'accompagne, enregistré sur CD (découverte, écoute, compréhension). Cette phase vise à présenter aux élèves le thème de l'unité dans sa globalité, à les faire réagir en les laissant émettre des hypothèses, à libérer leur expression spontanée et à recueillir leurs différentes représentations sur le thème, à

développer leur capacité d'analyse et d'interprétation de l'image, à écouter un dialogue, le comprendre et à valider les hypothèses émises précédemment.

Séance 2 (semaine 1) → Poster/Dialogue (2) : compréhension et explication (+ mémorisation).

Exploitation des matériaux linguistiques du dialogue présenté à la séance 1 (compréhension, explication, mémorisation du texte et dramatisation). Cette séance débute par un rappel (par l'enseignant(e) et/ou par les élèves) du thème ainsi que du contenu du dialogue découvert lors de la séance 1 et des objectifs de communication qu'il véhicule. L'enseignant(e) propose une nouvelle écoute du dialogue. Celui-ci est ensuite expliqué réplique par réplique. Les élèves qui le peuvent donnent des explications, l'enseignant(e) complète si besoin est. Il se sert du poster et crée des situations dans la classe (mime, notamment). Le texte est ensuite répété par réplique ou par unité de sens. Il est progressivement mémorisé par les apprenants. L'enseignant(e) veille à la correction phonétique et au respect de l'intonation. L'enseignant(e) joue ensuite le dialogue avec un élève. Puis la classe est invitée à faire de même par groupes. Quelques groupes jouent le dialogue devant la classe. Il est demandé d'évaluer les prestations : le texte est bien su, il est dit de manière vivante, suffisamment fort, en faisant des gestes, des expressions du visage appropriées.

Séance 3 (semaine 1) → Travail collectif sur l'acte de langage à l'étude, à travers plusieurs situations de communication (rubrique « Je m'exprime » du manuel) et l'aide de la « boîte à mots » (expressions, lexicale). Les activités proposées véhiculent chacune l'un des objectifs de communication à l'étude. Celles-ci sont naturellement en rapport avec la thématique du dialogue et de l'unité.

Séance 4 (semaine 1) → Enrichissement du vocabulaire thématique au moyen d'une première séance à partir de la rubrique « J'enrichis mon vocabulaire » du manuel. L'objectif essentiel des activités de vocabulaire est de développer le bagage langagier des élèves afin qu'ils s'expriment mieux à l'oral mais aussi à l'écrit. Cet enrichissement est progressif. Il s'effectue par la pratique et la réflexion, au moyen d'activités qui mettent l'accent sur le réemploi et le réinvestissement.

Séance 5 (semaine 1) → Poster/Dialogue (3) : réemploi et réinvestissement. Réemploi des structures et du vocabulaire véhiculant le ou les objectifs de communication du dialogue présenté à la séance 1 (transfert, réemploi dans de nouvelles situations). L'enseignant(e) fait rappeler le dialogue et invite les élèves à le jouer à nouveau entre eux. La compréhension est vérifiée une nouvelle fois. Le texte est repris, réplique par réplique, et des questions permettent de faire ressortir les expressions relatives

aux objectifs de communication. Les élèves sont ensuite invités à utiliser les mots ou expressions étudiés dans de nouvelles situations.

Séance 6 (semaine 2) → Prolongement de la séance 4 au moyen de la rubrique « Je m'exprime » du livret d'activités.

Séance 7 (semaine 2) → Écoute active et activités s'y rattachant à partir du CD et du livret d'activités (rubrique « Écoute active »). À l'école, l'élève peut signaler ses difficultés de compréhension orale et l'enseignant(e), qui connaît le niveau de sa classe, est habitué à répéter, reformuler, paraphraser, expliquer, s'assurer que tout le monde suit en posant des questions. Mais dans de nombreuses situations hors du monde scolaire, le flux des paroles est continu : lorsque l'on écoute la radio, que l'on regarde la télévision, que l'on entend un message dans une gare, etc. Cette séance dédiée à l'écoute offre une nouvelle opportunité d'entraînement pour que les élèves, dont la langue maternelle n'est pas le français, puissent développer des stratégies efficaces dans le domaine de la compréhension orale. Si le temps le permet, on reprendra les activités de « Je m'exprime » du livret d'activités.

■ LA LECTURE

L'écrit est présent partout et interpelle massivement nos jeunes lecteurs. Il peut se présenter sous une forme papier ou électronique et exige d'eux des compétences et des mécanismes intellectuels précis. Il est donc primordial de pouvoir et de savoir lire, la lecture étant une clé de réussite dans la mesure où elle permet non seulement de comprendre l'écrit (structure, contenu, intention, etc.) mais aussi de comprendre le monde, de communiquer efficacement, d'interagir de façon critique et de s'épanouir en tant que personne.

On lit pour comprendre. Pour ce faire, l'élève doit à la fois être capable d'identifier les mots écrits et de mettre en œuvre l'activité de compréhension nécessaire à partir de cette identification. Le manuel **Coquelicot CE1** vise à faciliter ces deux processus. Concernant le déchiffrage, sont proposées systématiquement dans la double page de lecture des révisions de phonèmes (« Je révise des sons avant de lire le texte »). Il s'agit de renforcer ce qui a été amorcé en CP dans le domaine des correspondances graphophonétiques, pour ce qui concerne la lecture, et dans celui des correspondances phonographiques, pour ce qui concerne l'écriture. L'enseignant(e) passera le temps nécessaire à montrer et à rappeler les difficultés que présentent ces correspondances : même lettre pouvant prendre des valeurs différentes (*i* dans *mi* et dans *in*, *c* dans *ca/ci/ch...*), phonème représenté par une ou des lettres différentes (*o*, *au*, *eau...*), présence de lettres qui ne s'entendent pas.

On sait également l'importance de l'étendue du lexique sur la compréhension des textes. Les activités de compréhension et d'expression orales et celles concernant l'enrichissement lexical qui précèdent et accompagnent la lecture ont été proposées à cet effet. La présence du « **Petit lexique illustré** » avant le texte poursuit le même objectif. Il s'agit de découvrir le sens de quelques mots et d'en automatiser la lecture.

La lecture proprement dite du texte est également précédée d'une écoute (rubrique « **J'écoute un passage du texte** »). Cette liaison entre la compréhension orale et la compréhension écrite permettra à l'élève de savoir de quoi il est question dans le texte.

La collection **Coquelicot** cherche à favoriser deux attitudes de l'élève-lecteur : lire pour apprendre et lire pour le plaisir. Sont donc abordés au CE1 plusieurs types de lectures, qui seront repris, approfondis et complétés les années suivantes :

1. La lecture expliquée

Il s'agit de la **double page de lecture** dans laquelle on trouve un **extrait de littérature de jeunesse**. Les textes ont été choisis pour susciter l'intérêt des élèves en leur proposant des thématiques adaptées à leur âge et à leurs centres d'intérêt, et qui leur permettront de découvrir des auteurs du patrimoine littéraire de jeunesse maghrébin, africain, européen, etc. Les questions portent sur la compréhension du texte et son interprétation. Certaines supposent que l'élève aille chercher dans le texte des éléments explicites. Une simple relecture, alliée à une activité de relevé de mots, expressions, phrases, suffit alors à fournir la réponse. En CE1, on en reste principalement à l'explicite du texte, même s'il n'est évidemment pas exclu, à l'occasion, de chercher à en comprendre l'implicite (déduction à partir d'indices, appel fait à des connaissances concernant l'univers de référence du texte, etc.).

2. La lecture diction ou Poésie

Ce type de lecture s'effectue à partir d'une **poésie, proposée dans une unité sur deux**. C'est le plaisir de la découverte des textes qui doit alors avant tout être mis en valeur : découverte de la forme, de la thématique, de la sonorité du texte et de la musique des mots. Quelques questions doivent aider à observer la forme du poème et à en saisir le sens, sans pour autant que l'on rebute les élèves par un travail trop approfondi et trop fastidieux, qui les priverait de l'objectif visé.

La diction du poème doit s'effectuer sans hésitation et sans erreur, dans le respect de l'articulation, des liaisons, de la ponctuation, des groupes de souffle et de la communication des sentiments ressentis.

3. La lecture documentaire

Cette lecture alterne avec la poésie et offre aux élèves l'occasion de découvrir et d'étudier des documents authentiques auxquels ils peuvent être confrontés dans la vie réelle : article journalistique, extrait d'un livre documentaire, par exemple. L'étude de ces documents, tant sur le plan de la forme que celui du contenu, donne l'occasion aux élèves de maîtriser les stratégies de lecture correspondant à la spécificité du document et de développer leurs compétences en lecture : lecture du titre, de la source, découverte de la structure, des éléments visuels, etc. La découverte, la compréhension et l'exploitation sont guidées par quelques questions.

4. La lecture autonome

La lecture autonome, proposée dans le livret d'activités, est un moment privilégié durant lequel l'élève est invité à lire silencieusement et en autonomie des textes qui lui permettent de mettre en pratique les stratégies de lecture enseignées. Il découvre le plaisir de lire seul des thématiques adaptées à son âge, des supports différents et des sujets tantôt sérieux, tantôt comiques. Les questions qui accompagnent chaque texte sont adaptées au niveau d'habileté en lecture de l'élève et ont pour finalité de l'inviter à réfléchir sur ses propres stratégies en tant que lecteur : « *Ai-je compris l'essentiel du texte ? Suis-je capable de retrouver une information dans le texte ? Ai-je bien réfléchi sur le contenu ?* », etc. Pour l'enseignant(e), c'est l'occasion d'évaluer l'attitude de l'élève face à ces différents écrits : niveau de compréhension, stratégies utilisées, type de difficultés rencontrées, etc.

Les activités de lecture peuvent être réparties en **5 séances**.

Séance 1 (semaine 1) → Je révise des sons/**Petit lexique illustré/J'écoute un passage du texte**

Séance 2 (semaine 1) → Première séance consacrée à la lecture du texte et aux explications.

Séance 3 (semaine 1) → Deuxième séance consacrée à la lecture du texte, aux explications et à l'exploitation des questions du manuel.

Séance 4 (semaine 2) → Lecture documentaire ou poésie (en alternance une unité sur deux).

Séance 5 (semaine 2) → Lecture autonome sur le livret d'activités.

■ PRODUCTION ÉCRITE

L'écrit autant que l'oral est au centre de nos préoccupations. En effet, notre souci majeur est de former de bons communicants, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.

Le CE1 peut être considéré comme le moment privilégié pour démarrer les activités d'écriture autonome (en CP, la production de phrases sous forme de dictée à l'adulte est encore prépondérante). Celles-ci sont évidemment guidées : explication de la tâche, travail préparatoire, décomposition de la tâche, travail systématique sur chacune de ces composantes, etc. Les activités de production écrite et d'écriture peuvent être réparties en **4 séances** dont la finalité est de faciliter la maîtrise progressive de l'écrit.

Séance 1 (semaine 1) → Rubrique « **Comment ça fonctionne ?** » (mise en situation et découverte de la règle d'écriture faisant l'objet de la production écrite). L'élève découvre tout d'abord un type d'écrit. Il doit être attentif pour pouvoir noter et relever les caractéristiques formelles de cet écrit. C'est un moment de travail collectif. Une série de questions portant sur le contenu et la forme l'amène à construire le sens, à relever les particularités du type d'écrit et à élaborer les règles d'écriture.

Séance 2 (semaine 1) et séance 3 (semaine 2) → **Production** (activités du manuel et du livret d'activités).

Un ensemble d'activités d'entraînement à la production est proposé. Certaines se prêtent plus au travail individuel que collectif. C'est à l'enseignant(e) de juger de l'organisation la plus appropriée. Ces activités sont présentées dans le manuel, à la suite de la rubrique évoquée précédemment, ainsi que dans le livret d'activités.

Séance 4 (semaine 2) → **Relecture, évaluation, amélioration et mise en forme.**

Écriture (maîtrise du geste graphique)

L'apprentissage de l'écriture fait encore l'objet d'une activité en CE1. Il s'agit de renforcer l'apprentissage graphomoteur visant à assurer le tracé des lettres qui a été proposé en CP et, pour l'élève, d'évoluer dans la rapidité du geste et dans la lisibilité. Il s'agit également de renforcer l'apprentissage de l'écrit (liaison lecture-écriture). On considère aujourd'hui que, comme la lecture, l'écriture contribue à la découverte du principe alphabétique. Il est donc proposé d'écrire non seulement des lettres **en minuscules cursives et en majuscules cursives**, mais aussi des syllabes, des mots et des phrases qui aideront à fixer les relations graphomotrices les plus fréquentes. Le rôle de **la copie** est important : outre l'aspect graphomoteur évident, elle est un moyen de fixer dans la mémoire la forme orthographique des mots.

■ ÉTUDE ET MAÎTRISE DES OUTILS DE LA LANGUE FRANÇAISE

Dans *Coquelicot*, l'apprentissage est organisé en unités didactiques offrant une étude graduée de ces

outils de la langue que sont la **grammaire**, la **conjugaison**, l'**orthographe** et le **vocabulaire**. Une telle progression a pour objectif final la maîtrise des quatre compétences (compréhension et production orales et écrites). Les séances spécifiques proposées doivent constamment faire le lien avec l'expression, la compréhension et la correction rédactionnelle. Elles prennent appui sur un corpus emprunté aux textes de lecture ou à la thématique de l'unité, ce qui permet d'identifier et d'étudier les faits de langue dans un contexte déjà clarifié lors des séances de lecture expliquée. Au CE1, la **grammaire**, la **conjugaison** et l'**orthographe** figurent dans le manuel et dans le livret d'activités et sont traitées en 2 séances (1 séance par semaine). La notion à l'étude est découverte en semaine 1, puis la 2^e séance (semaine 2) est consacrée à des exercices d'application gradués et variés.

Pour aider l'élève à se repérer facilement et à participer efficacement à la réflexion méthodique, à l'élaboration des règles et à l'entraînement, ces trois leçons de langue sont conçues et organisées selon l'appareil pédagogique suivant, comprenant **quatre rubriques distinctes, successives et complémentaires** :

1 « Avant de commencer »

Elle vise, à la fois, à vérifier les pré-requis des élèves, à piquer leur curiosité et à faire apparaître leurs représentations sur le fait de langue retenu afin de les motiver davantage et de mieux les préparer à l'étude approfondie de ce fait de langue.

2 « J'observe et j'élabore »

À partir de la lecture et de l'observation méthodique d'un court extrait de texte ou de phrases judicieusement choisies accompagnés de questions destinées à guider progressivement l'observation (questions de repérage, de manipulation, de transformation...), les élèves sont conduits à faire émerger le fait de langue étudié dans la leçon. Grâce à une réflexion commune, menée le plus souvent à l'oral, ils sont appelés à participer activement à la reconnaissance des règles de fonctionnement de la langue et à devenir ainsi acteurs de leur propre apprentissage.

3 « Je retiens »

Après l'analyse, l'échange et la concertation de la phase précédente, il s'agit maintenant de synthétiser et de formaliser le savoir linguistique afin d'en faciliter la mémorisation et la mise en application. Le contenu de cette rubrique est constitué de phrases concises qui récapitulent les principales caractéristiques du fait de langue étudié – règles et exceptions – compte tenu du niveau de scolarité. Il est recommandé de compléter le résumé proposé par d'autres exemples émanant des élèves eux-mêmes.

4 « Je m'entraîne »

Phase-clé où l'élève est appelé à manipuler le fait de langue étudié en vue de valider sa compréhension et sa maîtrise. Pour chaque fait de langue, des exercices nombreux, variés et de difficulté croissante sont proposés pour permettre à l'élève, individuellement ou en groupe, d'employer et de réemployer le fait de langue dans diverses situations. Une attention toute particulière a été accordée à la rédaction des consignes pour éviter toute ambiguïté.

Les différents exercices et activités proposés dans le livret d'activités sont de nature à permettre à l'élève d'affermir et d'approfondir ses connaissances. Concernant l'orthographe, des dictées sont proposées dans le guide pédagogique.

Le vocabulaire (livret d'activités)

La leçon de vocabulaire n'a pas la même structure que les autres leçons de langue. Elle se déroule sur une séance en deux moments uniquement. Un moment d'observation et de découverte à travers la rubrique « **J'observe et j'élabore** » et un moment d'entraînement à travers la rubrique « **Je m'entraîne** ».

■ ÉVALUATION

Coquelicot accorde à l'évaluation l'importance et la place qu'elle mérite dans le processus enseignement/apprentissage de la langue française. L'évaluation constitue l'outil fondamental qui permet d'une part à l'enseignant(e) de vérifier le degré d'atteinte des objectifs pédagogiques fixés par l'institution afin de pouvoir réguler son enseignement, d'autre part à l'élève de savoir « où il en est » dans ses apprentissages pour procéder, avec l'aide de son professeur et de ses pairs, aux remédiations nécessaires.

Ce processus vise l'acquisition de savoirs et le développement de compétences en vue de favoriser l'autonomie de l'élève, l'évaluation est conduite de manière continue.

Au début de l'année scolaire, l'enseignant(e) est invité(e) à mener **une évaluation diagnostique** destinée à renseigner élèves et professeurs sur l'état des lieux. *Les pré-requis nécessaires sont-ils bien en place ? Sur quelles compétences peut-on compter ?*

RÉCAPITULATIF et PROPOSITION D'EMPLOI DU TEMPS

N.B. : une unité de **Coquelicot CE1** est exploitée en 2 semaines pédagogiques soit 10 jours ouvrables.

- 7 séances d'expression orale (6 séances) et de compréhension orale (1 séance d'écoute) par quinzaine.
- 5 séances de lecture par quinzaine.
- 4 séances de production écrite et 1 séance d'écriture par quinzaine.
- 7 séances d'étude de langue par quinzaine (2 de grammaire, 2 de conjugaison, 1 de vocabulaire et 3 d'orthographe dont une de dictée).
- 2 séances d'évaluation et de remédiation par quinzaine.

Quelles représentations impropres, quelles erreurs classiques faudra-t-il redresser ? Quelles pratiques inadéquates faudra-t-il combattre ? Le même principe est retenu, à une échelle plus réduite, au niveau de chaque unité didactique, voire au niveau de chaque leçon.

L'évaluation formative accompagne l'élève dans ses apprentissages et sert à apporter de l'information sur les acquis en construction. Elle renseigne sur :

- la progression de chaque élève ;
- le cheminement de l'élève vers la réalisation des tâches et l'atteinte de l'objectif ;
- la qualité des apprentissages de chaque élève ;
- les attitudes et dispositions de chaque élève face à l'apprentissage dans une unité.

Les enseignants devraient la pratiquer tout naturellement en écoutant les élèves s'exprimer, en les regardant travailler, en observant leurs cahiers et en corrigeant leurs exercices et leurs productions.

Bien menée, l'évaluation formative permet donc à l'élève de prendre conscience de ses progrès et de ses lacunes et, à l'enseignant(e), d'être bien renseigné(e) sur la manière dont se déroule son programme pédagogique ainsi que sur les obstacles auxquels il se heurte et qu'il faut nécessairement aplanir.

Dans cet esprit, **chaque unité didactique est couronnée par une évaluation formative** portant sur les différents outils de la langue. Cette évaluation qui se trouve dans le livret d'activités n'est pas nécessairement notée.

Quant à **l'évaluation sommative**, elle a lieu à la fin d'un apprentissage et sert à dresser un bilan sur le degré d'atteinte, par l'élève, des objectifs visés en termes de connaissances et de compétences. Ce bilan indique à l'enseignant(e), comme à l'élève, le résultat de leurs efforts communs. Cette évaluation qui est notée et comptabilisée a une fonction certificative. Pour tous les niveaux scolaires, la collection **Coquelicot** propose dans ses guides pédagogiques **une évaluation sommative** à la fin de chaque période, soit quatre évaluations avec leurs corrigés accompagnées d'un barème de notation.

EMPLOI DU TEMPS SEMAINE 1 :

Lundi

Expression orale 1^{re} séance manuel
+ CD : **poster/dialogue (1)**
(découverte/compréhension) 30-45 min

Expression orale 2^e séance manuel :
poster/dialogue (2)
(compréhension/explication/mémorisation) 30-45 min

Lecture 1^{re} séance manuel **Je révise des sons/Lexique illustré/J'écoute un passage du texte** 30-45 min

Mardi

Expression orale 3^e séance manuel :
Je m'exprime 30-45 min

Lecture 2^e séance manuel
(lecture/explications) 30-45 min

Grammaire 1^{re} séance manuel
(découverte de la notion) 30-45 min

Mercredi

Expression orale 4^e séance manuel : **J'enrichis mon vocabulaire** 45 min

Conjugaison 1^{re} séance manuel (découverte de la notion) 30-45 min

Jeudi

Lecture 3^e séance manuel
(lecture/explications/exploitation) 30-45 min

Orthographe 1^{re} séance manuel
(découverte de la notion) 30-45 min

Production écrite 1^{re} séance manuel : **Comment ça fonctionne ?**
+ 1^{res} activités 30-45 min

Vendredi

Expression orale 5^e séance manuel :
poster/dialogue (3)
(réemploi/réinvestissement) 30-45 min

Écriture livret d'activités 30-45 min

Production écrite 2^e séance livret
d'activités 30-45 min

EMPLOI DU TEMPS SEMAINE 2 :

Lundi

Expression orale 6^e séance livret
d'activités : **Je m'exprime** 30-45 min

Lecture documentaire ou **Poésie**
30-45 min

Mardi

Expression orale 7^e séance livret
d'activités : **Écoute active** 30-45 min

Lecture autonome 30-45 min

Grammaire 2^e séance manuel +
livret d'activités 30-45 min

Mercredi

Vocabulaire livret d'activités 30-45 min

Conjugaison 2^e séance manuel + livret d'activités 30-45 min

Jeudi

Orthographe 2^e séance manuel +
livret d'activités 30-45 min

Production écrite 3^e séance (prod. indiv.) 30-45 min

Évaluation livret d'activités 30-45 min

Vendredi

Production écrite 4^e séance
(corrections, réécriture) 30-45 min

Dictée propositions dans le GP 30-45 min

Remédiation propositions dans le GP 30-45 min